



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 31.10.2023

Numéro de publication: HR02-1005873479

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation OnO (Ophthalmologic Network Organisation) Clinique de l'oeil SA, Onex

OnO (Ophthalmologic Network Organisation) Clinique de l'oeil SA
avenue du Bois-de-la-Chapelle 15
1213 Onex

Jusqu'ici
avenue du Bois-de-la-Chapelle 15
Onex

OnO (Ophthalmologic Network Organisation) Clinique de l'oeil SA, à Onex, CHE-106.711.790 (FOSC du 06.12.2021, p. 0/1005350586). Nouveau but: la prévention, le diagnostic et le traitement des affections humaines en relation directe ou indirecte avec l'ophtalmologie. Elle pourra créer, acquérir, céder, administrer, réorganiser pour son compte ou pour des tiers, des cliniques et des centres chirurgicaux. Elle pourra avoir des activités de recherche et de formation en chirurgie, médecine et gestion de cliniques. La société pourra accomplir directement ou indirectement toute opération commerciale, industrielle, financière, immobilière et mobilière nécessaire ou utile au but social. La société peut en outre accorder des prêts ou d'autres financements directs ou indirects à ses filiales directes ou indirectes ainsi qu'à toute autre société du groupe, y compris ses actionnaires directes ou indirectes et leurs filiales directes ou indirectes, et peut également garantir d'une quelconque manière leurs obligations à l'égard de ces dernières, notamment au moyen de droits de gage, de cessions ou transferts à fin de sûretés ou de garanties de toute nature, rémunérés ou non, même si ces garanties et sûretés visent exclusivement les intérêts des associés directs ou indirects ou des autres sociétés du groupe. De plus, elle peut exploiter ou s'associer avec les sociétés mentionnées ci-dessus à des compensations de liquidités/centralisations de liquidités nettes (cash pooling), y compris des ajustements de solde périodiques (balancing). Enfin, elle peut se porter caution envers des créanciers sur les dettes contractées par ses filiales directes ou indirectes ainsi que par toute autre société du groupe, y compris ses actionnaires directs ou indirectes et leurs filiales directes ou indirectes. Les actions ne sont plus liées selon statuts. Capital-actions: CHF 121'000, libéré à concurrence de CHF 121'000, divisé en 12'100 actions de CHF 10, nominatives. Communication aux actionnaires: par communication écrite (courrier recommandé, fax, email ou tout autre moyen de communication électronique). Nouveaux statuts du 12.10.2023.

Registre journalier no 20058 du 26.10.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 237, Date: 06.12.2021

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève